

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
Conseil d'établissement 2021-2022

Deuxième réunion du Conseil d'établissement

LIEU : Virtuel

DATE : Le mardi 23 novembre 2021

HEURE : De 19h à 21h30

PROCÈS-VERBAL

Présences : le quorum est atteint.

Membres parents

Patrice Monge, président (S)

Samia Bejaoui (S)

Émilie Bélanger (P)

Pascal Cyr (P)

Claudie Lévesque (P)

Katerine Tremblay (P)

Parents substitués

Leila Assadi

Sophie Traversy

Pierre Sanon

Amélie Woehrling

Sophie Martin

Membres du personnel

Sandra Pinzon

Danya Vidal

Alexandra Latour

Béatrice Rico

Marie Poulin

Soledad Neira

Robert Desalliers

Élèves

Nicole McAdoo

Andrew Jiaxin Chen

Membre de la Direction

Luc Claude, Directeur

Invités :

Mathieu Desjardins, Directeur du Service de l'organisation scolaire, CSSDM

David Lavoie, Chargé de projet, CSSDM

Martin Ménard, Coordinateur au Service des ressources matérielles

Alexandrine Richer, Conseillère en communications, CSSDM

1. **Ouverture de la séance** : 19 :05
2. **Mot de bienvenue** : bienvenue à tous. Il y a plusieurs membres du public ce soir avec la séance d'information sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) du CSSDM.
3. **Secrétariat et gardien du temps** : Mme Bélanger sera secrétaire et Mme Tremblay sera gardienne du temps.
4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Le point 14 PTRDI est déplacé au point 5.
Proposé par M. Desalliers - Appuyé par Mme Tremblay
5. **PTRDI**
Veuillez consulter la présentation remise par le CSSDM (courriel du 26 novembre 2021) afin de prendre connaissance de tous les détails et des tableaux.

Présentation du CSSDM

Quatre intervenants du CSSDM sont venus rencontrer le CÉ ce soir.

A - Raison de la consultation

Modifier l'Acte d'établissement afin de changer l'adresse de l'école primaire, pour la délocalisation complète, et ce, pour toute la durée des travaux.

Le PTRDI a été déposé pour consultation en juin 2021. Il a été modifié Le 25 octobre, et le Conseil d'établissement (CÉ) est maintenant consulté sur cette modification. En février 2022 le nouveau PTRDI sera adopté par le CSSDM.

B - Processus de consultation

La consultation est prévue sur trois ans – soit pendant la durée des travaux. Plus on avance et plus on partage l'information. La première consultation, celle du CÉ, doit résulter en une recommandation avant février 2022.

C - Consultation de l'EIMP

On parle de la délocalisation depuis 2019. Cela a pris du temps pour trouver des sites potentiels. L'école Les enfants du monde n'était pas disponible aux dates voulues, l'école Honoré Mercier était utilisée par une autre école et l'annexe Charlevoix était occupée par l'école Saint-Léon de Westmount. Aucun lieu précis n'a été identifié avant l'été 2021.

Il y a eu beaucoup de discussions avec la Division des ressources matérielles (CSSDM) au sujet de l'Annexe Prud'homme.

D - Le matériel (les travaux à l'EIMP)

Voir la présentation PowerPoint du CSSDM pour les détails. Le bâtiment de l'école primaire est dans un état de vétusté générale. Il y a trop à faire pour faire les travaux en présence des élèves. L'école

ne peut pas être agrandie et il faut donc travailler avec l'espace déjà disponible. Seront travaillés : l'enveloppe du bâtiment, la mécanique et l'électricité, l'aménagement, et l'intérieur du bâtiment. Ce sont des travaux invasifs qui affecteront tout le bâtiment. Le CSSDM recommande donc la délocalisation de la clientèle afin d'assurer la santé et la sécurité des occupants, ainsi que la continuité des services. Ce sera un beau bâtiment après les rénovations!

Mme Lévesque : M. Lavoie, étiez-vous le chargé de projet pour les travaux de 2019 à l'EIMP?
Réponse : Non – avant c'étaient des travaux de maintien des actifs.

M. Desalliers : Est-ce que le SDG va conserver ses deux locaux au sous-sol?
Réponses : Nous ne savons pas encore si ce seront exactement ces locaux, mais le SDG va garder des locaux à cet étage.

E – Les options

Les deux options présentées sont l'Annexe Prud'homme et l'Annexe Charlevoix. Voir le tableau détaillé envoyé par le CSSDM pour l'évaluation des options.

Le CÉ devra remettre son avis bientôt sur les options présentées (devra remplir un formulaire lors du CÉ de janvier 2022), et sera informé de la décision du CSSDM en février 2022. Une rencontre générale des parents sera tenue éventuellement, mais pour l'heure, c'est une consultation du CÉ. Le conseil d'administration du CSSDM prendra la décision finale.

Période de questions

Les réponses sont données par M. Desjardins du CSSDM.

Mme Lévesque

Q1 - La cour de récréation sur Prudhomme est plus petite. Quelles mesures seraient prises pour assurer une cour adéquate pour les élèves?

Q2 - Est-ce qu'il y aura un système de transport mis en place? Est-ce que le service de garde sera aussi délocalisé? Tout en sachant que 50 % de nos élèves sont à pied de l'annexe Prud'homme, qui est à 750 m d'un métro.

R1 - Oui la cour d'école de Prud'homme est plus petite - on va voir avec le parc et avec la cour qui est de l'autre côté de la rue si on peut améliorer la situation. Mais il est certain que la cour de l'annexe Charlevoix est mieux.

R2 - La majorité des enfants sera plus proche de l'annexe Prudhomme. Il n'y aura pas de service de garde ailleurs - ce serait à l'annexe Prudhomme. Il n'y aura pas de transport car nous ne sommes pas une école de quartier.

Mme Tremblay

Q3 - Est-ce que l'Annexe Prud'homme devrait partager l'espace avec l'école Centennial?

Q4 - Avez-vous discuté avec le CIUSS pour emprunter la cour qui est juste à côté de l'Annexe Prud'homme (ancien centre Mackay)?

R3 – Non, car ils sont partis. Les classes d'accueil de l'école Saint-Luc sont dans l'annexe en face, appelée le petit Prud'homme.

R4 - Pas encore, mais c'est une possibilité. Nous n'avons pas encore étudié toutes les options possibles à l'Annexe Prud'homme car nous avons appris seulement récemment qu'elle serait disponible à la rentrée 2022.

Mme Vidal

Q5 - Qu'est-ce qui serait fait à l'Annexe Prud'homme pour accommoder les maternelles?

Q6 - Est-ce qu'il y a un stationnement à l'annexe Prudhomme?

R5 - Il y aura des réaménagements (toilettes proche, casiers).

R6 - Il y a du stationnement, mais il faudrait voir avec l'utilisation de la cour au petit Prud'homme.

Mme Lévesque

Q7 - Est-ce qu'il y aurait cohabitation avec l'école Saint-Luc ?

R7 - Non, l'école St-Luc resterait au petit Prud'homme.

M. Sanon

Q8 - Est-ce que l'annexe Prud'homme est maintenant une option car les travaux qui y sont en cours seront complétés plus tôt?

R8 - Oui, les travaux seront terminés sur Prud'homme, libérant ainsi l'espace, et si les travaux sur Coolbrook devaient durer plus d'un an, l'EIMP pourrait y rester plus longtemps. La demande pour des locaux à l'école St-Luc (qui devait occuper l'Annexe Prud'homme) est moins importante, surtout suite à la pandémie.

M. Monge

Q9 - Que se passerait-il si les travaux duraient plus longtemps que deux ans ?

R9 - L'école resterait délocalisée le temps qu'il faut.

Mme. Lévesque

Q10 - Y a-t-il un brigadier au coin de la rue de l'annexe Prudhomme?

R10 - Un parent confirme qu'il n'y en a pas.

Mme Vidal

Q11 - Serait-t-il possible de visiter l'annexe Prudhomme?

Q12 - Est-il possible d'avoir accès au plan de l'annexe Prudhomme?

R11 - Non car elle est en travaux présentement, mais on pourra le faire plus tard, avant la rentrée.

R12 - Non, pas pour le moment. Mais c'est du beau travail qui est fait en ce moment!

Avec qui doit-on communiquer si nous avons des questions additionnelles au sujet de la délocalisation et des rénovations à l'école?

M. Claude est le point de contact.

L'avis du conseil d'établissement doit être émis possiblement avant Noël afin que le CSSDM puisse rendre sa décision en février.

Le président remercie les intervenants du CSSDM de leur temps et de leurs explications. Ils quittent la rencontre.

Discussion sur le PTRDI entre les membres du CÉ

Mme Lévesque

C'est un scénario de rêve. J'arrivais à la rencontre ce soir pour me battre afin que l'Annexe Prud'homme soit une option mise sur la table. C'est une très bonne nouvelle pour l'EIMP. Il faut consulter les parents et il faudra voir sous quelle forme.

Plusieurs membres du CÉ se prononcent au sujet des options de l'annexe Prud'homme et de l'annexe Charlevoix. Suite à la discussion, l'Annexe Prud'homme est le choix de la majorité. Il est toutefois souligné que la cour de l'Annexe Prudhomme est un problème auquel il faudra trouver une solution, et qu'il faudra être créatif avec le service de garde.

Le CÉ s'interroge quant à la façon de consulter puisque les membres ne se sentent pas la légitimité de prendre cette décision sans consulter les parents auparavant. Une assemblée générale extraordinaire est évoquée, ainsi qu'une consultation sur Internet. Il est noté qu'il est plus rapide de consulter sur Internet car les délais sont très serrés.

Le président s'interroge quant à savoir si le CÉ a vraiment un pouvoir décisionnel puisque c'est le conseil d'administration qui décide en bout de ligne. Mme Lévesque répond que le CÉ donne son opinion, qui guide le choix du CSSDM.

La position suivante est prise par les membres du conseil d'établissement :

Le mandat du CÉ est d'approuver le changement à l'acte d'établissement. Même si le CÉ a été élu par les parents, qu'il représente ceux-ci et qu'il pourrait prendre la décision sans consultation, les membres préfèrent toutefois consulter les parents visés par cette décision, par souci de transparence. Le CÉ tient toutefois à informer les parents qu'il juge, en se basant sur l'information reçue, que l'option de l'annexe Prud'homme est la meilleure pour les élèves, l'équipe-école et la communauté scolaire de l'EIMP.

Un courriel sera envoyé aux parents, en reprenant certaines informations déjà transmises par le CSSDM, soulignant la position du CÉ, et demandant aux parents quelle option ils préfèrent entre les deux annexes pour la délocalisation de l'EIMP en 2022. Mme Bélanger se propose pour faire la rédaction du courriel, avec l'aide de Mme Martin, Mme Tremblay et M. Monge.

Proposé par Mme Vidal. Appuyé par M. Desalliers

6. Période réservée au public : aucune question du public

7. Conseil étudiant

Puisqu'il est tard, le point du Conseil étudiant est devancé.

La journée pyjama qui devait avoir lieu le 25 novembre est remise au 3 décembre. Il s'agit d'une collecte de fonds au profit d'Enfant Soleil, en plus d'une vente d'autocollants.

La journée de Noël se tiendra le 17 décembre. Le CÉ doit adopter une modification à l'uniforme.

Une journée thématique sur le cancer du sein, projet personnel d'une élève de secondaire 5, aura lieu le 21 janvier 2022. Il y aura une levée de fonds au cours de laquelle les élèves pourront s'habiller en rose.

Retour sur la vente de collation pour le comité égalité. 1200\$ ont été ramassés : des produits d'hygiène féminine seront achetés – en partie pour l'école, et en partie pour les sans-abris. Ça été un vrai succès!

Le CÉ se prononce sur la journée thématique du cancer du sein du 21 janvier ainsi que sur la vente de collations du 18 novembre.

Proposé par Mme Levesque. Appuyé par M. Desalliers

8. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre

La version corrigée du procès-verbal du 26 octobre a été reçue aujourd'hui.

On remplace les « seconder » par « appuyer ».

Le point # 11 doit être clarifié, entre les prix pour l'activité individuelle versus familial. Mme Lévesque enverra par écrit les corrections.

Proposé par Mme Levesque. Appuyé par M. Desalliers.

9. Suivis au procès-verbal du 26 octobre 2021

Le calendrier des rencontres est mis à jour : il y aura deux rencontres le mercredi + le 14 juin

Le point 19 est reporté à la prochaine rencontre (le budget).

Proposé par Mme Bélanger. Appuyé par Mme Pinzón.

10. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt

C'est nouveau un document doit être rempli et envoyé à la direction.

Personne n'a de conflit d'intérêt à déclarer ce soir.

11. Fondation / OPP

OPP : L'activité d'Évasion du 4 décembre

Rien pour la Fondation ce mois-ci.

DÉCISION

12. Activités éducatives, culturelles ou sportives

12.1 Service de garde

La sortie pédagogique du 12 mai au stade olympique est remplacée par une activité au CEPsum, puisque le stade sera fermé au mois de mai. Le coût de l'activité est de 43 \$, soit le même montant que l'activité initiale au stade olympique.

Proposé par Mme Levesque. Appuyé par Mme Tremblay.

12.2 ÉIM primaire : Sortie de finissants 6^e année (Ottawa) + tableau des sorties 6^e année

Les 6^e planifient une sortie des finissants à Ottawa. La date n'est pas encore déterminée. Une partie des frais sera à payer par les parents. Ils feront l'aller-retour à Ottawa dans la journée.

Voir le tableau des 6^e année pour voir l'ensemble des sorties proposées.

Proposé par Mme Vidal. Appuyé par Mme Lévesque.

Pour les 5^e, l'ensemble des sorties sera payé par les mesures ministérielles : les parents n'auront rien à payer.

Proposé par Mme Tremblay. Appuyé par Mme Pinzón.

Pour les 3^e, 19,15\$ seront demandés aux parents. Le reste sera payé par les mesures ministérielles.
Proposé par M. Cyr. Appuyé par M. Desalliers.

12.3 ÉIM secondaire : voir tableau

Il y aura des départs hâtifs le 2 juin pour les secondaires 5, le 5 mai pour les secondaires 2, et le 17 décembre pour toute l'école. Il y aura de plus une collecte de vêtements et de denrées.

Proposé par Mme Levesque. Appuyé par Mme Neira.

13. Levées de fonds

- **L'ÉIM-Primaire** : Agrumes (6^e année)
Les sixième année feront une vente d'agrumes pour financer leur sortie des finissants.
Proposé par Mme Bejaoui, appuyé par Mme Tremblay
- **L'ÉIM-Secondaire** : N/A

14. Approbation de l'utilisation des locaux : (aucune demande)

CONSULTATION/ DISCUSSION

15. Dossiers des comités

- **Communication interne** : Nous n'avons pas reçu de courriel. M. Claude avise qu'il y aura une nouvelle adresse courriel pour le CÉ (adresse CSSDM).
- **Sécurité aux abords de l'école** : N/A
- **PTRDI** : Mme Bélanger confirme qu'elle poursuivra la mise sur pied d'un sous-comité dédié aux rénovations à l'EIMP avec les parents du primaire. Un avis d'intérêt sera envoyé aux parents avec la lettre de consultation pour la délocalisation. Une rencontre Zoom sera tenue au début 2022.

INFORMATION

16. Projet éducatif : plus de détails seront fournis en janvier 2022.

17. Comité de parents CSDM : il n'y a pas eu de rencontre du Comité de parents depuis la dernière rencontre du CÉ.

18. Comité des usagers du service de garde : la première rencontre du comité aura lieu demain soir avec quatre parents.

19. Vie de l'école

M. Claude nous partage de l'information relative à l'EIM.

Ça va bien! Des allègements pandémiques qui s'en viennent. Le secondaire est vivant avec la reprise des activités sportives et la vie étudiante très active. Ça va bien pour le primaire aussi avec la reprise des activités parascolaires.

Mme Levesque propose que, pour la consultation des élèves du primaire, on leur pose la question suivante : « Si je pouvais apporter un objet de mon école (d'avant les rénovations), qu'est-ce que

j'apporterais? ». Il serait ensuite possible de reprendre certains de ces objets lors de la délocalisation afin de garder un sentiment d'appartenance avec l'édifice de la rue Coolbrook.

Vaccination : il y a une rencontre demain (24 novembre) pour savoir si l'EIMP sera éligible à la vaccination contre la COVID-19 pour les enfants de 5 à 11 ans.

M. Desalliers demande s'il y aura une cafétéria aux annexes Prud'homme ou Charlevoix. C'est à vérifier. M. Desalliers devra chercher un traiteur s'il n'y a pas de cafétéria.

M. Monge pose une question au sujet de l'utilisation de Mozaïk pour les communications parents-enseignants, avant la première communication officielle aux parents. Mozaïk semble utilisé différemment par les enseignants, et l'école gagnerait à l'utiliser plus. M. Claude spécifie que Mozaïk est en pleine ascension, qu'il est de plus en plus utilisé, mais qu'il y a encore des choses à peaufiner. C'est toutefois très encouragé.

Mme. Paulin ajoute que les enseignants ont reçu beaucoup de demandes de la direction pour utiliser Mozaïk, et qu'ils essaient de le faire le plus possible.

Mme. Vidal dit que c'est très utilisé pour l'envoi de courriels aux parents du primaire.

Nicole dit que les élèves l'utilisent aussi pour voir les notes et leur progression.

Mme Tremblay ajoute qu'il serait efficace au primaire d'unifier les modes de communication.

VARIA

20. Correspondance : N/A

21. Date de la prochaine rencontre : 11 janvier 2022

22. Levée de la séance : 21 :48